DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET GESTION DURABLE DE L'ÉTANG DE BERRE

ÉTUDE DE CAS*

DOSSIER DOCUMENTAIRE

* Niveau : Premières ES, S, L

À l'ouest des Bouches-du-Rhône, intercalé entre l'axe du Rhône et la métropole marseillaise se trouve l'étang de Berre, vaste lagune d'eau salée, parmi les plus grandes d'Europe.
Ce milieu particulier, aux fortes potentialités, a subit très tôt une série d'aménagements - notamment industriels - qui ont impacté durement ses écosystèmes.
Depuis les années 1990, une prise de conscience de la nécessité de protéger ce milieu commence à apparaître. Des politiques de gestion se mettent en place, initiées par différents acteurs, dans le souci d'en continuer le développement économique, mais que celui-ci devienne durable.

PARTIE I - L'ÉTANG DE BERRE, UN MILIEU EXCEPTIONNEL

A – Une mer intérieure en milieu méditerranéen

Document 1 : Diaporama « La diversité des paysages de l'étang de Berre »

À visionner

Sources : GIPREB

Document 2 : Présentation de l'étang de Berre

Surface totale : ***155 km2***
Profondeur moyenne : ***6 m***
Profondeur maximale : ***9,5 m***
Volume d'eau : ***980 millions de m3***

Une lagune méditerranéenne par nature fragile :
2 grands bassins versants :
- le bassin versant naturel : 1 700 km2
- le bassin versant de la Durance : 12 000 km2

Un climat méditerranéen :
- été aride, hiver peu rigoureux, pluies torrentielles au printemps et en automne
- moyenne annuelle des précipitations : 500-600 mm d'eau
- vent dominant : le mistral (en moyenne 142 jours par an) pouvant aller jusqu'à 130 km/h.

3 sites Natura 2000 :
« Les garrigues de Lançon et chaînes alentour », « Les salines de l'étang de Berre », « Les marais et zones humides liées à l'étang de Berre »

Une histoire lourde en termes d'aménagements du territoire au cours du XXème siècle :
Fin des années 1920, début de l'industrialisation ; entre le début des années 1960 et le début des années 1990, la population riveraine a doublé sur les rives de l'étang.

10 communes :
237 427 habitants (Recensement INSEE 2012)

Sources : GIPREB

B – Un biotope exceptionnel

Document 3 : Les lagunes

« Les lagunes constituent une interface dynamique entre milieu terrestre et milieu marin (…).

Les écosystèmes lagunaires offrent ainsi une mosaïque de milieux dans lesquels s'installent différents peuplements végétaux et animaux (…).

Les lagunes possèdent une grande capacité de production biologique, favorisant le développement et la croissance des poissons, des coquillages et des crustacés (…).

Enfin les milieux aquatiques et les zones humides sont très souvent des milieux remarquables d'un point de vue paysager. Ils constituent des espaces de loisirs appréciés (sports et loisirs nautiques, promenade, activités de plein air, découverte de la nature, etc. »

Source : GIPREB

C – Des activités anciennes, des potentialités à développer

Document 4 : L'étang de Berre en 1917

(…)

Flore. – La végétation est très abondante. L'*espèce dominante* est représentée par le *Zostera marina* Linné. (…) elle constitue de véritables prairies sous-marines formant au lac une ceinture verte et luxuriante. (…) ces herbiers sont un milieu d'élection pour de nombreux animaux, notamment pour les Poissons. (…)

Faune. – La faune est très variée. Nous en indiquerons seulement les caractères généraux en insistant sur les Poissons, dont l'importance économique est considérable. (…)

Pêches. – (…) La pêche dans l'étang est d'origine très ancienne. Déjà les Romains pour capturer le poisson construisaient des barrages dans les canaux de communication avec la mer (…) De nos jours cette industrie occupe environ 300 pêcheurs (…). La cueillette de moules est partout très active. (…)

Chasse. – Ajoutons cependant que la chasse fournit un appoint qui n'est pas négligeable. La capture de quantités de canards, foulques et macreuse donne chaque année un revenu d'environ 120 000 francs. (…)

Saline. – Les marais salants constituent la plus importante source de revenus. Trois établissements sont exploités. (…)

© Germain Louis, L'étang de Berre. In: Annales de Géographie. 1917, t.26, n°143. Pp.329-343.
doi : 0.3406/geo.1917.8557
Source : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/geo_0003-4010_1917_num_26_143_8557

Document 5 : Carte interactive « Les activités sur le pourtour de l'étang de Berre »

À visionner

Sources : GIPREB

+ Document 3 : Les lagunes

QUESTIONS

1. Localiser et décrire l'étang de Berre, en quoi s'agit-il d'un espace original ?
2. Montrer qu'il présente une grande diversité de milieux et de potentialités.

PARTIE II - UN MILIEU AMÉNAGÉ, FORTEMENT ANTHROPISÉ

A – Industrialisation et urbanisation de l'étang de Berre

Document 6 : Animation « L'urbanisation du bassin de l'étang de Berre de 1850 à 2000 »

À visionner

Sources : GIPREB

Document 7 : L'industrialisation de l'étang de Berre

À la fin des années 60, l'étang de Berre et ses « rives » ont subi de profonds changements : son économie, basée sur des activités traditionnelles, a été remplacée par une économie industrielle, totalement nouvelle. Ce changement rapide a été très fortement soutenu par l'État qui considérait l'étang de Berre comme une zone stratégique. Puis, le tissu économique du territoire s'est progressivement orienté vers les services aux entreprises, plus largement vers le tertiaire. Pourvu d'infrastructures routières et aéroportuaires très développées, ce territoire attire une main-d'œuvre qualifiée.

Source : INSEE, n°139 - Janvier 2010

+ Document 1 : Diaporama « La diversité des paysages de l'étang de Berre »

À visionner

Sources : GIPREB

+ Document 5 : Carte interactive « Les activités sur le pourtour de l'étang de Berre »

À visionner

Sources : GIPREB

B – La production d'hydroélectricité

Document 8 : Présentation synthétique de la centrale hydroélectrique de Saint-Chamas

Depuis 1966, l'État par l'intermédiaire d'EDF a mis en service une centrale hydroélectrique à Saint-Chamas. Une centrale hydroélectrique fonctionne en turbinant l'eau de rivière ou fleuve pour produire de l'électricité. Il s'agit donc d'une production d'énergie renouvelable.
Dans le cas de Saint-Chamas, c'est une partie de l'eau de la Durance, qui coule au nord de l'étang qui est détournée vers l'étang de Berre, et turbinée à Saint-Chamas. L'eau douce et froide (car elle vient des Alpes) se déverse ensuite dans l'étang.

+ Document 1 : Diaporama « La diversité des paysages de l'étang de Berre »

À visionner

Sources : GIPREB

C – Les impacts sur l'environnement

Document 9 : Animation « Eutrophisation »

À visionner

Sources : GIPREB

? QUESTIONS

1. Quelles activités se sont développées depuis les années soixante, quels choix économiques ont été réalisés et par qui ? Caractériser l'évolution démographique du pourtour de l'étang de Berre. Peut-on faire un lien ?
2. Analyser l'exemple de l'usine de Saint-Chamas d'un point de vue du développement durable : en quoi illustre-t-il la complexité des problématiques environnementales ?
3. Quels sont, de votre point de vue, les types d'impacts (types de pollutions) sur l'environnement de l'ensemble de ces activités et évolutions depuis les années 60 (population, industrie, électricité) ?

PARTIE III - UN MILIEU À MÉNAGER

A – Les acteurs

Document 10 : Le GIPREB : composition et création

La composition du GIPREB

Président : **Serge Andréoni**, Maire de Berre l'Etang, Président du Syndicat d'aménagement du Bassin de l'Arc
Vice-Président : **Pierre Souvet**, Conseiller régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
Vice-Président : **Gérard Frisoni**, Conseiller régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
Vice-Président : **Mario Martinet**, Conseiller général des Bouches-du-Rhône
Vice-Président : **Maria Raynaud**, Conseillère générale des Bouches-du-Rhône
Vice-Président : **Gérard Brun**, Adjoint au maire de Saint-Mitre-les-Remparts
Vice-Président : **Gaby Charroux**, Maire de Martigues
Vice-Président : **Chantal Clisson**, Adjointe au Maire de Rognac
Vice-Président : **Loïc Gachon**, Maire de Vitrolles
Vice-Président : **Nicole Joulia**, Première adjointe au Maire d'Istres
Vice-Président : **Didier Khelfa**, Maire de Saint-Chamas
Vice-Président : **Rolland Mouren**, Maire de Châteauneuf-les-Martigues
Vice-Président : **Laurent Roccaro**, Adjoint au Maire de Marignane,
Vice-Président : **Frédéric Vigouroux**, Maire de Miramas
Patrick Leveque, Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône
Jean-Pierre Van Eecke, Chambre de commerce et de l'industrie Marseille-Provence.

Membres associés
Pascal Agullo, Président du Syndicat intercommunal du Bolmon et du Jaï
Daniel Conte, Président du Syndicat mixte d'aménagement de la vallée de la Durance
Eric Léotard, Président du Syndicat intercommunal pour l'aménagement du ruisseau de la Cadière
Jules Susini, Président du Syndicat mixte d'aménagement du bassin de la Touloubre
William Tillet, Prud'homie de pêche de Martigues

Gérard Nevière, MNLE 13
Bernard Niccolini, Président de la Coordination de l'étang marin

La création du GIPREB

Conséquence de la volonté collective de réhabilitation environnementale de l'étang de Berre, le GIPREB (Groupement d'intérêt public pour la réhabilitation de l'étang de Berre) a été créé en 2000 pour la période 2000-2006, puis reconduit à l'identique pour la période 2007-2010 (…).

Dès sa création, la vocation du GIPREB a été de coordonner la reconquête de l'étang de Berre et de définir un programme global de réhabilitation. Dans ce cadre, deux missions essentielles ont été portées par le GIPREB (…).
Il s'agissait d'améliorer la connaissance du milieu, de définir des objectifs de qualité, d'accompagner le développement des usages et d'orienter les actions de réhabilitation. Enfin, le GIPREB était identifié comme la structure porteuse de la démarche de Contrat pour l'étang de Berre, en vue de l'obtention de l'agrément définitif.

Sources : GIPREB

B – Les actions : protéger et revenir à un écosystème plus équilibré

Document 11 : Le Contrat d'étang

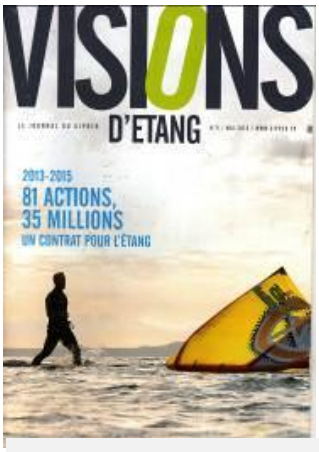

Les objectifs
102 actions, 35 millions d'euros de 2013 à 2015 pour 4 objectifs :
- Restauration de l'écosystème lagunaire : retrouver un écosystème équilibré.
- Restauration des écosystèmes terrestres : améliorer les rives.
- Développement des usages : retrouver et développer des activités d'exploitation des ressources marines et des loisirs notamment.
- Réhabilitation de l'image : changer l'image d'un milieu fortement associé à la pétrochimie.

Une action phare
La réouverture du tunnel du Rove* à la circulation d'eau de mer. L'idée est de réinjecter de l'eau de mer pompée depuis la rade de Marseille pour favoriser le renouvellement des eaux de l'étang.

Une proposition
Dériver les eaux de l'usine de Saint Chamas vers la mer, pour limiter les apports en eau douce, mais aussi pour permettre à l'usine de fonctionner à plein régime.

***** *Le tunnel du Rove est un tunnel percé sous la chaîne de l'Estaque, qui fait communiquer le nord de la rade de Marseille avec l'étang de Berre. Inauguré en 1927, il est obstrué par un éboulement en 1963, et est depuis hors service.*

Sources : GIPREB + Couverture « Visions d'étang », mai 2013, © GIPREB
Article "Tunnel du Rove" de Wikipédia

C – Résultats et perspectives

Document 12 : Article de presse « Sous les cheminées, la plage »

(…) Peu à peu, poissons et crustacés font leur retour dans une eau resalinisée, épargnée par les rejets industriels et assainie par les stations d'épuration. C'est donc le moment d'aller s'y promener pour retrouver l'esprit d'autrefois qui demeure, celui d'un tourisme bon enfant alliant baignade, pêche et friture de poissons. Les plages ont retrouvé des eaux de bonne qualité. Celle du Jaï, bras de terre traversant le sud de l'étang, entre la raffinerie de La Mède et Marignane, est, contre toute attente, un endroit délicieux et... silencieux, malgré la proximité de l'aéroport. Bordé sur quelques centaines de mètres par des cabanons colorés, le Jai se prolonge

par une partie sauvage envahie de roseaux que l'on peut découvrir à pied, à vélo ou à cheval. À Berre-l'Étang, la municipalité a aménagé une petite plage bordée de palmiers. Les pêcheurs pourront s'éloigner des familles qui viennent y barboter le dimanche et aller taquiner l'anguille à deux pas de là, à l'embouchure de l'Arc, où les barges glissent tranquillement dans ce paysage qui évoque la Camargue. (…)

Au loin, on aperçoit les cheminées des raffineries. Vision autrefois détestée des touristes, elle revêt aujourd'hui une connotation quasi nostalgique, alors que l'étang retrouve une eau limpide et que les usines, dans cette période de désindustrialisation, ferment les unes après les autres, ne laissant de leur passé glorieux qu'une image surannée.

Source : Article « Sous les cheminées, la plage », Amélie Duhamel, Télérama Sortir, 21/27 août 2013.

Document 13 : Article de presse « Tous unis pour la sauvegarde de l'étang de Berre »

L'assemblée générale de la sauvegarde de l'étang de Berre aura été une nouvelle fois l'occasion de constater que, malgré l'inertie administrative des cabinets et ministères en tous genres, qui bloque de manière inconsidérée les dossiers de la réouverture du Canal du Rove et celui de la dérivation des eaux de Saint Chamas, leur détermination s'en trouve de plus en plus renforcée. *« Tout le monde est d'accord, qu'il s'agisse des élus ou des exploitants, à l'instar d'EDF dans le second dossier, et malgré cela on parle aujourd'hui d'un échéancier à l'horizon 2017 pour livrer le tunnel du Rove à la courantologie. C'est inadmissible (…). D'autant que le financement des travaux du tunnel est bouclé et que la faisabilité de la dérivation est acquise, avec à la clé une rentabilité en terme de créations d'emplois ainsi que sur le plan économique ».*

Source : Article « Tous unis pour la sauvegarde de l'étang de Berre », La Provence, 15 mars 2014.

? QUESTIONS

1. Qu'est-ce que le GIPREB, quels types d'acteurs le composent (classer en différents types). Préciser en quoi la forme d'un syndicat est pertinente pour la gestion d'un milieu vaste.
2. Pourquoi peut-on dire que le projet élaboré par le GIPREB a pour objectif une gestion durable de l'étang de Berre ?
3. Présentez et comparez les deux extraits d'articles : quelles améliorations et quelles limites illustrent-ils ?

SYNTHÈSE

En vous aidant des réponses apportées aux différentes questions, expliquer comment il serait possible de concilier développement économique et gestion durable de l'étang de Berre.